

Plan d'affectation des zones

Service des Constructions et de l'Aménagement
Copie digitale
21.07.2014

Adaptation suite à son approbation partielle par la DAEC du 18 mai 2011
et à la décision du Tribunal cantonal du 25 avril 2012

Dossier final d'approbation

Mis à l'enquête publique par publication dans le Feuille officielle n° 40 du 4 octobre 2013

Adopté par le Conseil communal de Morlon, le 11.10.2013
La Secrétaire Le Syndic

Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions, le 28 AVR. 2014
Le Conseiller d'Etat, Directeur

Echelle 1:5'000
2 octobre 2013

Mandat:11012/mü
Document: Morlon_paz.mxd
Format: 63/60

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme

Route du Jura 12, case postale 9, 1706 Fribourg
tél 026 347 10 90, fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

Zones d'affectation

- Aire forestière (FOR)
- Zone village (V)
- Zone résidentielle faible densité (R1)
- Zone résidentielle faible densité 2 (R12)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone de détente (DET)
- Zone agricole (AGR)

Mesures particulières

- Plan d'alignement approuvé (Front de rue école/église)
- Permis pour l'équipement de détail obligatoire

- ② Etape d'aménagement
- Secteur OPB
- Secteur ORNI
- Secteur inconstructible
- Secteur de danger modéré
- Secteur de danger faible
- Secteur de danger indicatif

Mesures de protection

- Bâtiment protégé; catégorie 1
- Bâtiment protégé; catégorie 2
- Bâtiment protégé; catégorie 3
- Objet IVS protégé
- Périmètre du site construit à protéger (ISOS catégorie 2)
- Zone de protection de la nature (PN)
- Périmètre archéologique
- Elément naturel protégé (haie, arbre)
- Espace nécessaire aux cours d'eau

Informations indicatives

- Ligne électrique à haute tension
- Adduction d'eau Charmey-Bulle
- Ruisseau à ciel ouvert
- Ruisseau sous tuyau
- Lac artificiel
- Zone de protection des eaux souterraines (procédure en cours)

Sources des données de base pour la révision générale du PAL
Source des données cadastrales: GEOSUD SA, 1630 Bulle / aut. n°020/11.01.01/000
Secteurs exposés aux dangers naturels: reproduction autorisée par la CDNFR
Secteurs de protection des eaux souterraines: reproduction autorisée par le SENFR
Nature et paysage: reproduction autorisée par la PNP
Inventaire des surfaces agricoles: données digitalisées par le SeCA
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEF

0 100 200 400 Mètres